



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
Courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que lors d'une assemblée du conseil municipal de Champlain qui se tiendra le **LUNDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2025**, à compter de 20 heures, au Centre du Tricentenaire, 961, rue Notre-Dame, il sera discuté des demandes suivantes :

- Demande de dérogation mineure – 108, boul. de la Visitation
Permettre une hauteur maximale de 6,27 mètres pour un bâtiment accessoire, contrairement à la hauteur maximale de 4 mètres prescrite à la grille de spécifications de la zone 123 CR du règlement de zonage no 2009-03 actuellement en vigueur.
- Demande de dérogation mineure – 113, boul. de la Visitation
Autoriser un frontage sur rue de 7,42 mètres au lieu du 18 mètres exigés à l'article 8.4 du règlement de lotissement 2009-04, afin de permettre la création d'un 2^e lot et la construction d'une nouvelle résidence.
- Demande de dérogation mineure – 1106, rue Notre-Dame
Autoriser l'installation d'une thermopompe dans la cour avant, en contravention avec l'article 7.13 du règlement de zonage no 2009-03, lequel interdit l'installation d'un tel équipement dans la cour avant
- Demande de dérogation mineure – 101, route Ste-Marie
Permettre une superficie totale des bâtiments de 166,34 m², en dérogation à la superficie maximale de 150 m² prescrite à la grille de spécifications de la zone 221 A du règlement de zonage no 2009-03 actuellement en vigueur et autoriser l agrandissement du garage en marge avant à une distance de 6.35 mètres de la ligne avant alors que la grille des spécifications exige un minimum de 8 mètres.

Toute personne intéressée

- Pourra se faire entendre lors de l'assemblée du lundi 1^{er} décembre 2025 à 20 h au Centre du Tricentenaire
- ou faire parvenir ses avis ou commentaires par courriel à info@municipalite.champlain.qc.ca ou par courrier au 819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0

Donné à Champlain ce douzième jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq (12 novembre 2025)

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Donald Brideau, directeur général, greffier-trésorier, certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché copie de l'avis ci-dessus sur le site de la municipalité, section avis, et au bureau municipal, le 12 novembre 2025.

Donné à Champlain ce douzième jour du mois de novembre deux mille vingt-cinq (12 novembre 2025)

Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier